SELECTIVE DE LIGUE
DIMANCHE 6 JUIN 2010 – ARCACHON
AVIS DE COURSE

ORGANISATION
La sélective de Ligue est organisée le dimanche 6 juin 2010 par le Cercle de laVoile d'Arcachon.

REGLES APPLICABLES
Les règles telles que définies dans les règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B.
Les règles des séries LASER – EUROPE – OPTIMIST – 420 – EQUIPE – 470 - FIREBALL – SNIPE.
Le règlement des Championnats d'Aquitaine.

CLASSES ADMISES
La sélective de Ligue Aquitaine est ouverte aux Lasers standard, radial et 4.7, Optimist, Europe, 420, Equipe, Fireball, Snipe.

INSCRIPTIONS
Les inscriptions seront enregistrées au Cercle de la Voile d'Arcachon, hall d'accueil 1er étage, le dimanche 6 juin de 9 heures à 10 heures 15. Les concurrents devront présenter à l'inscription leur licence valide, avec le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs.

STATIONNEMENT DES BATEAUX
Le stationnement des bateaux se fera sur la plage située à l'Ouest du bâtiment du Centre Nautique.

STATIONNEMENT DES VEHICULES
Le stationnement des véhicules d'accompagnement se fera sur le parking situé à l'Ouest du bâtiment du Centre Nautique, côté plage (seule zone autorisée par le Port).

HEURE DE MISE A DISPOSITION
L'heure du premier signal d'attention pour la première course est fixée à 11 heures.

PROGRAMME
3 à 4 courses sont programmées.

CLASSEMENT
Le classement sera établi selon le système de points a minima. Le nombre minimum de courses pour que l'épreuve soit validée est de 2 courses. 3 courses devront être courues pour enlever le plus mauvais résultat.

TYPE DE PARCOURS
Les parcours seront de type « banane ».

PENALITES DE REMPLACEMENT
Application de la règle 44.2 des RCV. Pénalité de rotation de 2 tours.

Heure des marées : PM 13h 19 BM 19h 08 Coeff. 40

INFORMATIONS
CERCLE DE LA VOILE D'ARCACHON
Centre Nautique Pierre Mallet - Port de Plaisance 33120 ARCACHON
Tél : 05.56.83.05.92 Fax : 05.56.22.59.09 E-mail : voile.arcachon@wanadoo.fr
Site Internet : voile-arcachon.org